

## Le Sénat s'intéresse aux trains de nuit

Les sénateurs s'impliquent pour le retour des trains de nuit. Pas moins de 7 amendements ont été proposés sur la future Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) actuellement en débat au Sénat. Les Sénatrices des Hautes-Pyrénées Viviane Artigalas et Maryse Carrère ont proposé par exemple un amendement qui permettrait « d'envisager la création d'autres trains de nuit sur de nouvelles liaisons, pour desservir, par exemple, les Pyrénées. ». La demande provient également d'autres territoires du montagne : « et pourquoi pas le cœur du Massif Central. Aurillac avait un train de nuit qui a été supprimé en 2003. Et ça a contribué à aggraver encore notre enclavement, de façon très importante. » a plaidé la sénatrice du Cantal Josiane Costes.

Mme la Ministre des Transports a pu répondre qu'elle « partage totalement la conviction que le train de nuit est une bonne réponse » pour certains territoires, tout en précisant qu'elle s'est « rendue en train de nuit au congrès des maires ruraux. » Le financement, par contre restera pour l'instant limité : le gouvernement prévoit des nouvelles rames intégralement neuves pour un montant de 3.7 milliards d'euros (Md€), mais uniquement pour les Intercités de jour. Certains sénateurs ont bien sûr proposé un investissement de 1.5 Md€ sur 10 ans pour construire un réseau national et européen de trains de nuit. Mais pour l'instant il faudra se contenter de 30 millions € pour prolonger la durée de vie d'une petite partie du parc de trains de nuit existants déjà âgés de près de 40 ans.

Un amendement adopté engage cependant l'État à étudier le développement de « l'offre des trains de nuit au regard de leur intérêt pour la réponse aux besoins et leur faible empreinte écologique. » Dans les prochains mois, la Loi LOM - censée orienter les Mobilités pour les prochaines décennies - continuera à être débattue au parlement. Alors, les trains de nuit trouveront-ils le financement dont ils ont besoin ?